

Formation d'actualisation de compétences - Nouveaux actes AS arrêtés du 10 juin 2021 et du 26 février 2025

Organisation :

Durée :

3 jours (21 heures)

Lieu :

Dans les locaux de l'IFAS
151 chemin de Lissart
82300 Caussade

Tarif :

630 € par session par
participant

Contact :

05 63 93 07 90

ifas.caussade@cneap.fr

Public concerné :

Aides-soignant(e)s

Pré-requis :

Diplôme d'État d'Aide-
Soignant obtenu avant
l'entrée en vigueur du
décret 2021 relatif à la
formation du DEAS

Intervenants :

Coordinateurs /
Formateurs de l'IFAS

Présentation

L'arrêté du 26 février 2025 s'inscrit dans la continuité de la réingénierie du diplôme d'État d'aide-soignant mise en place en 2021. Cette réforme a transformé la formation et élargi les missions des professionnels, impactant les pratiques et l'organisation des soins. Dans ce contexte, l'arrêté définit un cadre permettant aux aides-soignants diplômés avant 2021 d'évoluer dans un environnement en mutation et de s'adapter aux nouvelles exigences du secteur.

La formation d'actualisation des compétences des aides-soignants vise à permettre aux aides-soignants diplômés avant 2021 de s'adapter aux évolutions de leur métier. Elle leur offre l'opportunité de se familiariser avec les nouvelles pratiques, d'intégrer les changements réglementaires et organisationnels, et d'améliorer leur collaboration avec les autres professionnels de santé.

La formation s'articule autour de 3 modules :

-Module A: Rechercher et analyser les informations permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter ses activités en fonction de son âge et de son milieu de prise en soins

-Module B: Mettre en œuvre les nouveaux soins autorisés en situation aiguë, évaluer et réajuster

-Module C: Identifier et analyser les différentes situations à risque lors de l'accompagnement de la personne et les actions de prévention adéquates

Objectifs

- Mesurer les paramètres permettant d'apprécier l'état de santé de la personne
- Relever et analyser les données issues de ces mesures par rapport à des normes
- Alerter en cas d'écart observé et tracer la donnée avec exactitude.
- Mettre en œuvre les soins personnalisés en situation aiguë en collaboration avec l'infirmier et en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle à partir de l'évaluation de la situation
- Évaluer la qualité du soin réalisé
- Identifier les éléments à réajuster
- Réajuster son intervention.
- Identifier les signes pouvant évoquer des fragilités potentielles ou des vulnérabilités dans les différents domaines de la vie quotidienne et transmettre les informations nécessaires dans le cadre d'une collaboration pluriprofessionnelle
- Repérer les situations à risque, en particulier la maltraitance, pour la personne, pour les intervenants ou pour les proches aidants et alerter
- Proposer des mesures de prévention dans le champ d'intervention et dans le cadre d'une collaboration pluriprofessionnelle
- Évaluer les mesures mises en œuvre le cas échéant.

Programme

1. Présentation du référentiel 2021

- Comprendre les enjeux de la réforme.
- Analyser son impact sur la pratique de terrain et la formation des futurs aides-soignants.
- Découvrir les nouveaux actes désormais réalisables.

2. Le positionnement de l'AS dans l'équipe

- Explorer le fonctionnement du binôme AS-IDE : champ d'action et collaboration.
- Mettre en valeur le rôle clinique fondamental de l'aide-soignant.
- Maîtriser les transmissions ciblées pour une meilleure coordination des soins.
- La démarche qualité et la gestion des risques.

3. Les 11 compétences de l'aide-soignant (tutorat)

- Définir la notion de compétence et son application au quotidien.
- Faire le lien entre les 11 compétences et la pratique sur le terrain.
- S'approprier le portfolio et les méthodes d'évaluation des compétences.

4. Rappels théoriques en physiopathologie et observation clinique

- Approfondir les connaissances sur le diabète.
 - ➔ Réaliser une lecture de la glycémie
- Revisiter le fonctionnement des systèmes respiratoire, urinaire et digestif.
 - ➔ Réaliser une aspiration endotrachéale
 - ➔ Réaliser la pose ou l'échange d'un masque respiratoire ou de lunettes à oxygène
 - ➔ Réaliser un recueil aseptique d'urine
 - ➔ Réaliser une lecture de bandelette urinaire
 - ➔ Réaliser une pose de suppositoire (aide à l'élimination)
- Associer l'observation clinique aux actes réalisés.
 - ➔ Réaliser une mesure de tension artérielle (dispositif manuel et automatique)
 - ➔ Réaliser une mesure de la saturation pulsée en oxygène
 - ➔ Réaliser l'observation des pansements et surveillance des dispositifs médicaux

5. Bonnes pratiques professionnelles selon la HAS

- Revoir les protocoles et ajuster les pratiques en fonction des recommandations.
- Clarifier les objectifs des actes et identifier les obstacles possibles.
- Définir la surveillance clinique associée à chaque intervention.

6. Mise en pratique en simulation

- Acquérir et perfectionner les gestes et procédures des nouveaux actes.
 - ➔ Réaliser un lavage oculaire
 - ➔ Réaliser une instillation de collyre
- Développer une approche relationnelle adaptée à la réalisation des soins.